

EDITO

Après les hésitations d'un été capricieux, l'arrivée tardive du soleil a renforcé le vert profond de nos paysages. Un régal pour les amoureux de la nature, cyclistes, cavaliers ou promeneurs, nombreux sur nos routes et chemins communaux ces dernières semaines.

Et voici déjà qu'une nouvelle rentrée s'annonce pour Groisy : après la coupure estivale, l'heure est venue de reprendre les nombreux projets en cours. Le travail ne manque pas !

L'année dernière, à la même époque, la construction du rond-point de Longchamp était en cours de réalisation. Quelques mois plus tard, l'ouvrage était en service, transformant radicalement la physionomie du hameau, à la satisfaction de tous.

Cette année, deux projets entreront en phase de construction : l'école élémentaire et ses abords, et les vestiaires sportifs.

Fruits d'une démarche privilégiant l'écoute et le dialogue, ces projets s'inscrivent dans une vision globale d'aménagement du territoire. Les différentes études menées ont fait émerger de nouvelles orientations d'aménagement, notamment pour le chef-lieu, qui impliqueront un réajustement de notre Plan Local d'Urbanisme. Pour ce faire, une enquête publique spécifique aux nouvelles orientations de ce secteur est ouverte du 20 septembre au 20 octobre.

Jusqu'à présent, toutes les acquisitions foncières nécessaires aux grands projets de ce mandat ont été faites via des accords amiables. C'est non seulement la consécration d'une méthode de travail, mais aussi révélateur d'un grand esprit civique des familles de Groisy que je tiens à saluer.

Pour nos 333 petits écoliers, le temps est aussi venu de reprendre le chemin de l'école. Pour cette rentrée, soulignons les efforts concertés de plusieurs associations, conjugués à ceux de la Mairie, pour l'extension de la garderie périscolaire à l'étage de l'ancienne Mairie et la création d'un service complémentaire de «garderie courte durée», afin de répondre aux besoins grandissants des familles. Ce nouveau service est installé dans le réfectoire des petits.

Une preuve de plus, s'il en fallait, de l'implication au quotidien et du dynamisme du tissu associatif de notre commune...

Bonne rentrée à tous !

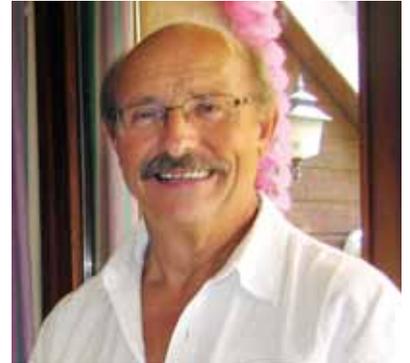
Henri Chaumontet



Jean-Pierre Fournier-Langlais

Conseiller municipal de 1983 à 1995 et Maire de 1995 à 2008, Jean-Pierre Fournier-Langlais nous a quittés brutalement le 11 juin dernier.

Voir pages 4 et 5



Inauguration du rond-point de Longchamp



Le rond-point de Longchamp a été inauguré le 11 juin par Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale en présence de nombreuses personnalités.

Voir page 9

Groupe scolaire

Avec des effectifs en progression, et plus particulièrement en maternelle, la vie a repris au groupe scolaire. Celui-ci est amené à évoluer dans les années à venir : les travaux de construction de la nouvelle école élémentaire devraient débiter dans le premier semestre 2012.

Voir pages 6 et 7

GROISY EN IMAGES... GROISY EN IMAGES...

De mai à septembre 2011



DIMANCHE 1^{ER} MAI : Fabrication et vente de bûgnes par l'ADMIR à la Foire de Villaz.



DIMANCHE 8 MAI : Cérémonie commémorative de l'anniversaire de la Victoire de 1945



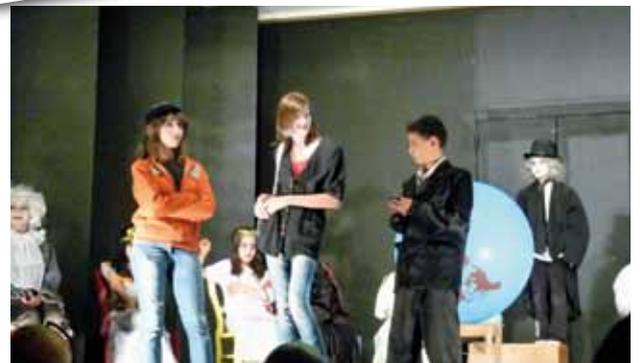
DIMANCHE 15 MAI : Vide-grenier de l'APE



SAMEDI 28 MAI : Fête des Mères - Municipalité



JEUDI 2 JUIN : 20^{ème} anniversaire de LAPARME L'HAND - Hand Ball Club de la Fillière



SAMEDI 10 JUIN : Spectacle des P'Tits Brûlins



MERCREDI 15 JUIN : Livrévasion - centres de loisirs et bibliothèques du pays de Fillière



VENDREDI 17 JUIN : Fête de l'école - cantine, APE et écoles





JEUDI 23 JUIN : Spectacle de danse moderne jazz - AFR



SAMEDI 25 JUIN : Mini-tennis - Tennis-Club de Groisy



MERCREDI 29 JUIN - Visite de l'Assemblée Nationale par les Anciens d'AFN.



MERCREDI 13 ET JEUDI 14 JUILLET : Festivités organisées par les jeunes de l'AFR



JEUDI 14 JUILLET : Cérémonie de la Fête Nationale à Thorens-Glières



DU JEUDI 14 AU DIMANCHE 17 JUILLET : «Fil à la plage» à Charvonnex



VENDREDI 29 JUILLET - Spectacle du centre de loisirs - AFR



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE : Forum des Associations - Municipalité



Jean-Pierre Fournier-Langlais, un homme dévoué et modeste

Parti brutalement le 11 juin, Jean-Pierre Fournier-Langlais laissera un grand vide dans notre commune. Homme d'action, de caractère, travailleur infatigable, il a marqué de son empreinte la vie locale.

Au sein des associations, puis au Conseil Municipal, ses compétences, son dévouement et sa gestion rigoureuse sont unanimement reconnus. Nous lui devons de nombreuses actions et réalisations, l'aménagement du Plot et de la gare, la construction de l'espace d'animation et de la crèche.

Les nombreux témoignages qui suivent expriment la reconnaissance des personnes qui l'ont cotoyé tout au long de sa vie.

Henri Chaumontet, Maire de Groisy

Jean-Pierre Fournier-Langlais, un homme dévoué et modeste qui avait conscience de ses qualités et de ce qu'il pouvait en faire pour les autres.

Né au Grand Bornand, il en a conservé le caractère trempé et la ténacité des montagnards, mais aussi l'esprit d'entraide et de convivialité. De 1983 à 1995 il fut conseiller municipal et de 1995 à 2008 Maire de Groisy, vingt-cinq années durant lesquelles il mit à profit de la commune ses compétences et son dévouement. Homme d'engagement et gestionnaire rigoureux, durant toutes ces années, il aura indéniablement marqué de son empreinte le développement de notre commune.

A sa famille et à ses proches, je voudrai que ces témoignages de sympathie qui, je crois, expriment l'opinion de tous, soient une consolation ; une manière de leur dire que de par ses actions passées et ses réalisations, le souvenir de Jean Pierre restera gravé dans nos mémoires.

Christian Brémaud, Maire d'Antigny

La Commune d'Antigny également en deuil...Après les célébrations



des 10 ans de jumelage à Antigny l'an passé, les Antignolais étaient lors du week-end de l'Ascension les hôtes des Groisiliens pour fêter l'événement en Haute-Savoie.

Ce séjour culturel et festif placé sous le signe de l'amitié avait été remarquablement organisé et animé par la municipalité et un comité de jumelage très actif entraîné par son président Jean-Pierre Fournier-Langlais. Aussi, peut-on juger de la stupéfaction provoquée presque simultanément à Groisy et à Antigny quand parvient la nouvelle du décès de ce dernier ! Jean-Pierre était véritablement l'âme du jumelage. Prompt à répondre à notre invitation en 1999, il a eu un rôle déterminant dans la mise en place des liens privilégiés entre nos deux communes et a largement contribué

à écrire chacune des pages de ses dix ans d'histoire.

En lui, nous aimons les qualités et les valeurs qui nous font apprécier nos amis Groisiliens : le sens du partage, du service, de l'engagement, de la fidélité, du dynamisme, le tout couronné par un sens profond de la convivialité et de l'amitié. Président du Comité de Jumelage depuis deux ans, Jean-Pierre a préparé et animé le séjour inoubliable de l'Ascension. Il a su fédérer autour de lui un groupe de Groisiliens sympathiques et dynamiques parmi lesquels nombre de jeunes qui ont forcé notre admiration. Un gage d'espoir formidable pour la pérennisation des relations entre nos communes. L'image et la tâche de Jean-Pierre restent profondément ancrées dans l'histoire encore neuve entre



Antigny et Groisy et il demeurera la figure emblématique d'une amitié qui promet de se poursuivre avec le Conseil Municipal, le Comité de Jumelage et les habitants de Groisy engagés dans le jumelage.

Je me fais le porte-parole de tous les Antignolais qui conservent le souvenir vivant de Jean-Pierre, pour assurer son épouse et sa famille de notre plus grande reconnaissance et de notre profonde sympathie.

Odile Fesquet, son adjointe



Je connaissais Jean-Pierre depuis l'école primaire. Nous avons travaillé ensemble pendant 19 ans à la Mairie. En 2001, lorsqu'il a décidé de former sa propre équipe municipale et qu'il m'a sollicitée pour m'engager à ses côtés, je n'ai pas hésité. Nous avons les mêmes motivations pour le développement de notre commune. La disponibilité faisait partie de la vie de Jean-Pierre. Des associations à la Mairie, il a tout donné au service des autres, sans compter son temps. Fier de sa commune, il s'est investi pour la faire prospérer et la moderniser. C'était un travailleur acharné au caractère affirmé, perfectionniste et exigeant. Je garde de lui le souvenir d'un homme simple ne cherchant pas les honneurs, un homme de cœur à l'écoute de tous et un ami sincère.

Odile Fesquet,
Conseillère Municipale de 1989 à 1995 et
Maire Adjoint de 1995 à 2008.

Le Crédit Agricole des Savoie

Au cours de sa carrière professionnelle au Crédit Agricole des Savoie, Jean-Pierre a exercé différentes fonctions dans le réseau commercial, mais aussi au siège social. Chacun des postes qu'il a occupés, a mis en valeur une qualité fondamentale et dominante chez lui : l'excellente relation qu'il développait avec ses clients, mais aussi avec ses collègues... Sa bonne humeur, sa compétence et son respect d'autrui ont marqué la mémoire de l'entreprise en laissant le souvenir d'un homme aux qualités humaines hors normes...

Gilbert Deléan

Le Football club

Jean-Pierre Fournier fut d'abord un joueur et un capitaine d'équipe au sein du FC Groisy, avant d'en devenir le président de 1983 à 1988, en succédant à Jacky Nicollin. Il a su fédérer autour de lui une équipe dirigeante qui a continué à développer le club dans un esprit (d'équipe) chaleureux, joyeux et convivial,

comme il l'était dans la vie. Beaucoup d'entre nous se souviennent encore de l'esprit festif qu'il aimait à faire partager à l'occasion de rencontres sportives mémorables avec les vétérans du FC Groisy dont il fut également le président de 1981 à 1995.

Nous, ses anciens partenaires et amis footballeurs du FC Groisy, puis du FC Fillière, lorsque nous nous rencontrerons, nos visages s'épanouiront et nos yeux pétilleront à l'évocation de ces souvenirs merveilleux.

Tes anciens partenaires et amis footballeurs

Le comité de jumelage

J'ai eu la chance de côtoyer Jean-Pierre, une amitié sincère nous unissait.

C'était un homme généreux et d'un fort caractère, soucieux du moindre détail. Il a su mener, motiver et être à l'écoute de son équipe du jumelage afin de nous réunir pour le 10^{ème} anniversaire de la création du jumelage Groisy – Antigny et organiser une fête mémorable qui restera longtemps dans nos cœurs.

Merci Jean-Pierre pour tout ce que tu as fait, nous ne t'oublierons pas.

Gilbert Andriol

Les cyclos

Jean-Pierre c'était un compagnon de route chaleureux, joyeux, spontané, d'un naturel sans égal dans ses rapports avec les autres.

Il aimait le plein air, l'effort et la nature, son attention à préserver notre patrimoine se révélait dans ses photos magnifiques prises lors de nos sorties à vélo, en arrêt devant des panoramas ou des végétations qui le retenaient de longues minutes en admiration. Son apparence cachait une sensibilité farouche d'homme de la terre, en éveil et fidèle à cette terre qui l'a vu naître. Salut l'ami, tu nous manques vraiment.

**Tes compagnons
du Cyclo Club du Pays de Fillière**



Une rentrée scolaire avec des effectifs en hausse

Lundi 5 septembre, le groupe scolaire a repris vie. Les rires, les cris des écoliers et parfois les pleurs des bambins ont de nouveau animé les cours de récréations.

Ecole élémentaire

L'école élémentaire de Groisy comptera cette année 191 élèves. Après beaucoup de fluctuations pendant l'été et jusqu'à la veille de la rentrée, les classes sont chargées et la répartition est inégale entre les niveaux.

Les classes

27 CP : M^{me} Derosse ; **26 CP-CE1** : M^{me} Dairain ; **29 CE1** : M^{me} Morand ; **26 CE1-CE2** : M^{mes} Phan et Vequaud ; **28 CE2-CM1** : M. Ravel ; **28 CM1-CM2** : M^{mes} Maucoronel et Vequaud ; **27 CM2** : M. Richarme et M^{me} Vequaud

Les nouvelles maîtresses sont :

M^{mes} **Vequaud, Phan, Horion** (RASED) et M^{me} **Blanc**, remplaçante rattachée à l'école.

Denis Richarme, directeur, entrevoit quelques motifs d'inquiétude pour cette nouvelle année scolaire : *« Nos effectifs sont toujours en augmentation et nous avons les mêmes locaux avec le même nombre de postes. Ceci conduit à craindre les mêmes difficultés que l'année passée : la promiscuité engendre une excitation qui ne favorise pas le calme, la sérénité et un travail appliqué. Heureusement, les petits groisiliens sont dans l'ensemble assez sages et les enseignants soudés et volontaires. Le projet pédagogique se fera bien sûr avec l'école maternelle ».*

Ecole maternelle

Des effectifs en nette progression ont marqué cette rentrée 2011 en maternelle. Elle a accueilli 142 élèves (123 en 2010).

Avec une moyenne de 28 élèves, les classes sont un peu chargées.

On note plusieurs changements au niveau de l'équipe pédagogique avec l'arrivée de Sophie Amoudruz (Grande Section), Marie-Anne Marcuzy (Petite et Moyenne Section), Charline Abbé (Grande Section).

Les classes :

Direction : Gaëlle Richard ;

30 «Petits» : Gaëlle Richard, Marie-Anne Marcuzy ;

28 «Petits/Moyens» : Béatrice Thollon, Marie-Anne

Les ATSEM de l'école maternelle avec (de gauche à droite) : Stéfania Abetel, Aurélie Rosset, Régine Klein.



Marcuzy ; **29 «Petits/Moyens»** : Delphine Reis Branco ; **28 «Grands»** : Sophie Amoudruz/Charline Abbé ; **27 «Grands»** : Anne Billot

Le projet d'école

Le projet d'école va se préciser au fur et à mesure de l'année. Il est dans sa troisième année et découle du contrat d'objectifs fixés en 2009 d'après les résultats des évaluations CE1 et CM2 et un état des lieux du groupe scolaire. Gaëlle Richard nous confirme la volonté de *« mener un travail commun maternelle et élémentaire en favorisant les liens entre les enfants de nos deux écoles, autour d'un projet motivant qui tournera autour de la compréhension en lecture ».*



L'équipe pédagogique de l'école élémentaire avec :
1^{er} rang (de gauche à droite) : Marielle Derosse, Elsa Vequaud, Cécile Phan, Catherine Horion
2^{ème} rang (de gauche à droite) : Denis Richarme, Michèle Morand, Virginie Maucoronel, Sandrine Dairain, Christophe Ravel, Isabelle Blanc



L'équipe pédagogique de l'école maternelle avec (de gauche à droite)



Groupe scolaire : c'est bien parti pour la rentrée 2013 !

L'extension du groupe va rentrer dans sa phase réalisation dans le premier semestre 2012. Il sera opérationnel pour la rentrée 2013.

L'ensemble du projet répond en tous points aux objectifs préalablement définis :

- S'intégrer dans une vision d'aménagement globale du Chef-Lieu ;
- Composer un projet mettant en valeur le site et optimisant l'occupation de l'espace ;
- Organiser une fonctionnalité évidente entre les différentes composantes d'un pôle enfance jeunesse qui, à terme, doit regrouper l'école élémentaire, l'école maternelle, le restaurant scolaire, la garderie périscolaire, le centre de loisirs et la crèche ;
- Respecter une démarche environnementale d'insertion dans le paysage et d'utilisation des énergies renouvelables.

Le projet élaboré recrée le lien entre les équipements publics, il recompose et fédère l'ensemble du Chef-Lieu. La réorganisation des voies de circulation et des stationnements définit un périmètre et dégage des espaces piétons et de rencontres sécurisés. Un parking principal de 80 places, positionné sur la route de Flagy avec aménagement d'un arrêt de car et d'un «arrêt minute», permettra d'accéder en toute sécurité à un parvis commun. En partie recouvert et agrémenté, cet espace sera propice à la convivialité.

Préférence a été donnée de maintenir l'école maternelle dans le groupe existant afin de limiter les déplacements des petits, notamment pour le restaurant scolaire, sans sortir du bâtiment.

C'est donc une école élémentaire qui va être construite. D'une capacité de 10 classes avec possibilité d'extension à 12, la construction projetée est positionnée dans la partie haute du tènement et profitera d'une vue et d'un environnement exceptionnels. Orientées sud, toutes les classes donnent sur une cour en belvédère. Elles bénéficieront d'un ensoleillement maîtrisé ce qui permet un grand confort et des espaces agréables et lumineux. La conception architecturale prend en compte au mieux les critères énergétiques et le chauffage utilisera l'énergie géothermique. Une salle d'activités et les équipements sportifs situés à l'est se détachent des espaces d'enseignement nécessitant calme et concentration.

Le groupe scolaire existant sera reconditionné par la suite pour accueillir l'ensemble des classes de maternelle, la garderie périscolaire, le centre de loisirs et le restaurant scolaire.

A l'ouest, un espace reste disponible pour recevoir ultérieurement une crèche.



L'île aux Enfants : une structure en constante évolution pour un accueil adapté des enfants

L'accueil périscolaire de Groisy «l'île aux enfants» a ouvert ses portes en septembre 1993. C'est sous l'initiative d'un groupe de parents d'élèves, conscients des besoins grandissants des familles avant et après l'école et d'un essor démographique à venir important qu'une enquête a été réalisée.

Sous la présidence de Bertrand Chappaz, la garderie s'est installée dans les locaux actuels mis à disposition par la Mairie. Dès le départ, les bénévoles de l'association ont donné une orientation très professionnelle et une réflexion pédagogique de l'accueil. Une vingtaine d'enfants fréquentait les lieux la première année sous la responsabilité de deux animatrices. L'année suivante, une troisième personne intégrait l'équipe. Rapidement le taux de fréquentation a mis en évidence l'importance d'occuper tout le rez-de-chaussée ; les locaux étant en partie communs avec la bibliothèque.

Dans les années 2000, la commission «garderie périscolaire» a fait le choix de changer de statut, en adhérant à une deuxième instance de tutelle «jeunesse et sport» devenue aujourd'hui «cohésion sociale». A sa création, la structure dépendait uniquement de la PMI. Cette orientation, malgré les contraintes imposées, a permis de pérenniser la garderie lui donnant ainsi l'appellation de centre de loisirs périscolaire, aujourd'hui ACM (accueil collectif pour mineurs).

Un projet pédagogique est écrit et revisité chaque année. Il s'inscrit dans une logique d'accueil et d'activités en adéquation avec les journées scolaires. Ce statut a également permis l'accès à des formations pour le personnel. Le projet éducatif, obligatoire depuis 3 ans, donne un sens à long terme du bien fondé de ce mode d'accueil.

L'objectif principal est de placer l'enfant au centre de nos préoccupations en individualisant l'accueil. L'enjeu est donc de proposer un temps favorisant les relations de groupe et le bien être individuel en adaptant nos projets d'activités. Paradoxalement, il est primordial de respecter le choix de chacun de ne pas s'intégrer dans une activité sans pour autant se sentir exclu du groupe.

L'accueil ne doit pas se scléroser, l'animateur périscolaire doit pouvoir offrir des propositions adaptées et réactives :

- un projet phare : une exposition à thème à Noël, où les familles sont conviées au vernissage. Les effectifs trop importants ne permettent plus d'organiser un spectacle.
- des temps forts avec la soirée crêpes,



- et depuis cette année des séances autour du livre. Le projet initié au départ par la cohésion sociale, et visant l'utilisation du livre en ACM en tant que support ludique, sera proposé mensuellement, et débouchera sur diverses activités.

Pour terminer, il est important de préciser que pour la quatrième année «l'île aux enfants» accueille dans son équipe une apprentie BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports). Cette personne est un lien important pour les familles et les enfants car son temps est réparti entre le centre de loisirs des mercredis et vacances et le restaurant scolaire ; dans le cadre de son diplôme des projets pertinents autour du jeu sont proposés.

Depuis la rentrée 2011, et afin de répondre aux normes d'encadrement, l'équipe d'animation se compose de 9 salariées et accueille 68 enfants. Les horaires d'ouverture restent inchangés 7h30 - 9h00 et 16h30 - 19h00.

Une salle supplémentaire au premier étage va favoriser la mise en place de jeux coopératifs pour les 8-10 ans.

Une garderie complémentaire courte durée a également vu le jour cette année grâce à la coopération de plusieurs associations. D'une capacité de 20 places, elle est installée dans le réfectoire des maternelles et a été baptisée «l'île O».

Sans les nombreux bénévoles qui se sont succédés au sein de l'APE (association de parents d'élèves) et plus particulièrement la commission «garderie», la structure ne serait pas dans cette dynamique d'essor, d'adaptation et surtout de qualité d'accueil.



Inauguration du rond-point de Longchamp : la sécurité routière renforcée

Avec l'inauguration du rond-point de Longchamp le 11 juin dernier, Groisy a célébré l'achèvement d'un nouvel ouvrage routier sur son territoire, dans la continuité d'une politique de sécurisation des déplacements.

Ce fut une grande satisfaction de voir ce nouveau projet abouti pour la sécurité des Groisiliens et des 15 000 usagers empruntant quotidiennement cette route départementale 1203.

Avec cette réalisation, la physionomie de notre hameau de Longchamp s'est embellie, tout en permettant un écoulement du trafic plus sécurisé.

La réalisation d'un tel aménagement n'a pas été chose facile : après une longue période consacrée aux études, consultations, prospections et négociations, six mois de longs et lourds travaux ont été nécessaires pour parvenir au résultat final.

Comme pour beaucoup d'aménagements routiers, il a fallu tenir compte de l'aspect paysager, de l'enfouissement des lignes aériennes, de la rétention des eaux pluviales et de la création d'un chemin pour les piétons.

Plusieurs partenaires pour financer cette réalisation

Le coût total des travaux s'est élevé à 560 000 € TTC, maîtrise d'œuvre comprise, pour la partie routière et à 367 000 € TTC pour les travaux annexes.

Le Conseil Général, gestionnaire de cette voirie, a participé à hauteur de 170 000 €.

La participation de l'Etat a été d'un montant de 149 000 € au titre de la Dotation Globale



d'Équipement et de 86 600 € au titre du Fond de Compensation de TVA.

La Commune de Groisy aura pour sa part participé à hauteur de 153 800 € pour l'aménagement routier, auxquels il faut ajouter 245 000 € pour les travaux annexes et l'acquisition des terrains.

En tous points, ce projet est une réussite. Il s'inscrit dans une volonté pour Groisy d'accompagner son développement, de faire face aux enjeux futurs en termes de sécurité et de qualité de vie des habitants de ses hameaux.

Chapeau à la commission « Voirie-Travaux » qui a piloté cette réalisation avec maestria.

Modification n°2 du PLU

Cette modification s'inscrit dans le cadre de l'extension du groupe scolaire, et concerne principalement l'emplacement réservé n°27 situé au Chef-Lieu. Destinée au développement d'équipements publics, cette zone était constructible sous réserve de raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Avec le lancement d'une deuxième tranche d'assainissement cet automne, cette zone peut maintenant être ouverte à l'urbanisation.

Ainsi, la modification projetée met en conformité nos documents d'urbanisme. Elle établit une zone Ue (destination équipements publics) sur la partie nécessaire au projet d'extension

du groupe scolaire et instaure une orientation d'aménagement sur la partie résiduelle en vue de développer de l'habitat collectif et individuel.

L'enquête publique pour la Modification n° 2 du PLU se déroule du **mardi 20 SEPTEMBRE** au **jeudi 20 OCTOBRE 2011 inclus**.

Jacky DECOOL, commissaire enquêteur, tiendra ses permanences en Mairie les :

- **Samedi 8 octobre 2011**, de 8h30 à 11h30.
- **Jeudi 20 octobre 2011**, de 14h00 à 17h00.

La première a eu lieu le **mardi 20 septembre**, de **8h30 à 12h00**.



Une commune animée

Plusieurs manifestations ont marqué la vie de la commune en juin et en juillet. Petit tour d'horizon de ces rendez-vous qui ont connu un franc succès auprès de la population.

Les 10 ans du jumelage

Du 2 au 5 juin dernier, la Commune de Groisy et son comité de jumelage recevaient leurs amis antignois pour fêter ensemble les 10 ans de leur jumelage.

Le week-end débuta par une cérémonie officielle au cours de laquelle la salle de réunion « Antigny » fut inaugurée. Située au 1^{er} étage de l'espace d'animation, cette salle pouvant recevoir 40 personnes est à la disposition des associations. Cor des Alpes et danses traditionnelles ont ensuite rythmé la soirée d'anniversaire, où l'on pouvait déguster une succulente fondue savoyarde préparée par les cuisiniers du FC la Fillière. La découverte de notre terroir étant à l'honneur, c'est au plateau des Glières que se sont rendus nos amis vendéens pour leur deuxième journée : ballade à thème avec découverte de l'histoire du plateau et de la résistance, par Jean-René Bachelet, puis dîner chez Constance, où chants, accordéon, belote et bonne humeur ont pris le dessus.

La nuit passée dans les dortoirs, n'aura pas permis aux vendéens de bien se reposer, les conditions étant plus propices à la convivialité qu'au sommeil !

Après une visite à la verrerie d'Usillon sur le chemin du retour,

l'après-midi du samedi était consacré à des défis « sportifs ». Lancer de bottes et sciage de tronc au passe-partout, côtoyaient le jeu du palet, les quilles et les boules lyonnaises. Ainsi, vendéens et haut-savoyards ont pu se mesurer amicalement dans des jeux d'adresse et de force. Après l'effort le réconfort... avec les traditionnels filets de perche du FC la Fillière qui

ont régalié l'ensemble des participants. La soirée du samedi soir et le week-end de nos amis vendéens se terminèrent en musique sur la piste de danse.

En bref, un anniversaire dignement fêté, lors d'un week-end très bien organisé, où bonne humeur, partage et amitié étaient grandement au rendez-vous.



L'inauguration de la salle Antigny.



La soirée chez Constance



Une bonne note pour la Fête de la musique

Som'Hom : « La fête de la musique a été une bonne expérience et tous les chanteurs ont pris grand plaisir à Groisy, malgré les quelques gouttes de pluie qui sont tombées pendant notre créneau horaire. Nous avons bien apprécié les autres groupes qui se sont produits, il y en avait pour tous les

goûts, ce qui est essentiel un soir de fête de la musique. Et très important, les groisiliens s'étaient déplacés en nombre. Un grand merci à la municipalité de Groisy pour l'organisation. Tout s'est passé avec sérieux et dans la bonne humeur ».

Barcarolle : « Nous avons participé à cette première fête de la musique. Bravo pour l'initiative ».





Stokastik : « Nous remercions toute l'équipe de la Mairie qui a organisé l'événement. Nous saluons tous les musiciens et chanteurs qui ont participé, ce fut une belle soirée ».

Cette première fête de la musique de Groisy, le 21 juin dernier, a été une grande réussite. Choristes, chanteurs et musiciens locaux, ambiance festive, familiale et conviviale, buvette bondée et plateaux repas de qualité confectionnés par l'association des producteurs du Pays de Fillière, ont contribué largement au succès des festivités.

La commission « vie associative » tient à remercier sincèrement tous les acteurs de cette soirée, ainsi que les élèves de 5^{ème} du collège du Parmelan, qui ont participé au concours de dessin, les services administratifs et techniques de la Mairie, sans oublier le public très nombreux qui s'est déplacé, malgré des conditions météo maussades. Vous connaissez la musique ! Alors nous vous donnons d'ores et déjà rendez vous le 21 juin 2012, pour une autre belle fête de la musique à Groisy.



Une toile en plein air

Pour clôturer les festivités des 13 et 14 juillet des jeunes de l'AFR Groisy, la Mairie faisait son cinéma... en plein air ! Avec l'aide de cinébus, cinéma itinérant des Pays de Savoie, le film « Le Petit Nicolas » a été projeté sur écran géant, sur le stade de foot de Boisy. La fraîcheur de ce mois de juillet s'était aussi invitée, ce qui n'a pas refroidi le public. Ainsi, plus de 200 personnes ont pris place dans notre salle communale à ciel ouvert, sous les étoiles. Vestes polaires et couvertures sur les genoux étaient toutefois de rigueur !



Association de Chasse de Groisy

Le 21 Mai dernier, l'Association de Chasse de Groisy a invité les agriculteurs de la commune à partager un repas à l'Auberge des Bornes.

Ce moment convivial et très apprécié que nous renouvelons tous les 2 ans, a permis à chacun de se côtoyer tout en dégustant un civet de chevreuil. Bernard Nicollin, Président de l'ACCA de Groisy et récent administrateur de la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie, en a profité pour souligner la bonne entente qui règne entre les agriculteurs et les chasseurs sur la commune ; il a aussi remercié les agriculteurs de permettre aux membres de l'ACCA de chasser sur les terres qu'ils exploitent.

Après ce moment fort apprécié, tous les convives se sont quittés en se donnant rendez-vous dans deux ans, en espérant être encore plus nombreux...

Association Groisy Rock Loisirs

Prêts pour la nouvelle saison ?
Vous qui souhaitez rencontrer des nouveaux amis,
alors venez tous nous retrouver pour danser cette année en compagnie d'un professeur diplômé.



ROCK AU PROGRAMME

Chaque jeudi soir à 20h30
à la salle d'animation de GROISY
Début des cours le Jeudi 22 septembre 2011
Les nouveaux danseurs sont les bienvenus

A bientôt
Pour tous renseignements :

Le Président Bernard MARRON
Tél. : 06.09.20.25.39



L'ADMR du Parmelan : une association intercommunale très impliquée dans la vie locale

Créée en 1997 à l'initiative du Dr Gilles Belin de Villaz, l'ADMR du Parmelan est membre du mouvement ADMR et de son union nationale par l'intermédiaire de la Fédération Départementale de Haute-Savoie.

Elle rayonne sur plusieurs communes du Pays de Fillière : Aviernois, Evires, Groisy, Les Ollières, Nâves-Parmelan, Thorens-Glières et Villaz. Gérée par un conseil d'administration composé de 15 bénévoles représentant les communes adhérentes et de 4 représentants du personnel, la présidence est assurée par Marie-Christine Sage.

Son rôle et son rayon d'action

Le rôle de l'association est de mettre en place les conditions de réalisation de ses missions, à savoir la prise en charge des bénéficiaires qui font appel à ses services. Elle répond également aux obligations demandées par les financeurs des prestations (Conseil Général, Caisses de retraites, Mutuelles). Elle gère le personnel et le budget.

Ses domaines d'intervention

Ses actions visent à préserver l'autonomie des personnes et leur maintien à domicile le plus longtemps possible. L'ADMR vient en aide à la personne par le moyen d'interventions personnalisées, notamment entretien du lieu de vie, du linge, aide à la préparation des repas, à la mobilisation, accompagnement pour les courses, l'aide aux démarches administratives. Ces assistances sont adaptées aux besoins réels des personnes âgées, handicapées, convalescentes et des familles. Elle assure également un service de portage de repas à domicile.

En 2010, l'ADMR du Parmelan a réalisé 32 330 heures d'intervention pour 258 personnes. Au

jour d'hui, pour Groisy, elle aide 39 personnes, ce qui représente 189,50 heures mensuelles et 7 personnes bénéficiant du portage de repas.

L'ADMR du Parmelan emploie 28 aides à domicile, dont une partie est titulaire du diplôme d'auxiliaire de vie, et 3 secrétaires administratives (équivalent à 2 plein-temps).

Des perspectives de développement

« Nous souhaitons développer notre activité dans le cadre d'une démarche qualité impulsée par la fédération », nous confie Marie-Christine Sage, présidente.

« Cela passe par une augmentation des heures de prestations et en réfléchissant à de nouveaux services en fonction de l'évolution des besoins manifestés par les clients.

D'autre part, la politique de recrutement et de qualification du personnel reste une priorité. Nous poursuivons notre effort de formation et nous invitons les salariés qui le souhaitent à obtenir le DEAVS (diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale). Au printemps 2011, nous avons participé à la garderie de la foire de La Roche-sur-Foron, organisée par la fédération ADMR de Haute-Savoie.

La fédération a concouru pour un appel à projet de l'ARS (Agence Régionale de Santé), afin de créer une équipe spécialisée Alzheimer qui interviendrait au domicile des clients diagnostiqués pour le maintien et la stimulation des capacités restantes. Celle-ci viendrait également en soutien aux aidants familiaux. »



Les bénévoles et le personnel lors du repas annuel.



L'ADMR a tenu son assemblée départementale, le 2 juillet à Groisy.

Une implication dans la vie locale

L'ADMR du Parmelan s'implique régulièrement dans les manifestations locales. A Groisy, elle organise chaque année un repas réunissant près de 300 personnes à l'Espace d'Animation mis à disposition par la Mairie. Elle participe au forum des associations. Depuis deux ans, elle forme des personnes aux gestes de premiers secours avec les pompiers. Elle a été sollicitée dernièrement par la Mairie pour s'associer à l'extension de la garderie périscolaire et mettre à disposition du personnel pour l'accueil des enfants entre 3 et 11 ans, le matin et le soir.

Cette année l'ADMR a tenu son assemblée générale

en commun avec le SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) de Cruseilles à l'Espace d'Animation avec en début de séance une intervention du Dr Kresman d'ALMA 74 (lutte contre la maltraitance). Le 2 juillet, elle a accueilli l'assemblée générale départementale.

Renseignements :

**ADMR du Parmelan - 330 route des Fleuries -
74570 THORENS-GLIERES**

Présidente : Marie-Christine SAGE

Téléphone bureau : 04.50.22.45.44

Mail : admrparmelan@wanadoo.fr

La téléalarme : pour rester en contact

La téléalarme, c'est une petite télécommande qui se porte autour du cou ou en bracelet-montre, et qui permet d'alerter un centre de traitement des appels d'urgence sur simple pression d'un bouton.

Ce service est proposé par le Conseil Général de la Haute-Savoie. Sa mise en place est très simple : il suffit de passer un appel téléphonique et de souscrire un abonnement.

Plus de sécurité...

La téléalarme permet aux personnes âgées (quel que soit leur âge), isolées ou souffrant d'un handicap, qui souhaitent rester à domicile, d'avoir à tout moment la sécurité d'une écoute et l'aide nécessaire en cas de besoin.

Plus de sérénité...

En cas de problème : malaise, chute, visite importune... il suffit de presser le déclencheur pour être mis en contact, 24h/24h, 7j/7, avec un écoutant spécialement formé.

Celui-ci va identifier la provenance de l'appel et apporter une réponse immédiate à la demande en envoyant l'intervenant le plus approprié : famille, voisins, sapeurs-pompiers, médecin, police, gendarmerie...

Plus de prévention...

Les demandes d'abonnement s'effectuent auprès des 5 équipes médico-sociales réparties par secteur géographique dans le département.

Un travailleur médico-social se déplace au domicile de la personne pour établir un dossier qui sera transmis au service téléalarme pour l'installation.

Le Conseil Général a souhaité que le tarif de l'abonnement soit accessible au plus grand nombre. Celui-ci, fixé à 19 euros mensuels, peut être pris en charge par l'Allo-



cation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Prestation Compensation Handicap (PCH), mais aussi par les mutuelles ou caisses de retraite.

**Vous pouvez contacter le service
téléalarme du Conseil Général
au 04 50 22 72 66**



Des jardins familiaux : une idée florissante

Malgré un démarrage un peu tardif, les jardins familiaux ont pris de belles couleurs et la récolte est au rendez-vous, au grand bonheur des 14 locataires qui apportent un soin tout particulier à leur petit lopin de terre.

En cette fin d'été, courgettes, salades, persil, tomates, haricots verts, potirons foisonnent et arrivent à maturité. Chacun peut apprécier la belle récolte d'oignons offerts en cadeau de bienvenue par le magasin Gamm Vert.

Sylvie Roux, Maire-Adjoint, responsable de la commission sociale, pilote du projet, ne cache pas sa satisfaction. Le démarrage a été un peu laborieux, nous confie-t-elle. Les intervenants ont fait preuve de beaucoup d'efficacité pour permettre aux jardiniers de prendre possession de leurs parcelles.

Les élèves du lycée agricole de Poisy ont fourni un travail écrit sur plan et participé à l'organisation de démarrage. L'entreprise Gimbert a œuvré pour modeler un terrain très caillouteux. Les services techniques ont tracé les parcelles, créé les chemins de desserte enrobés d'écorces broyées fournies par la scierie Chaumontet, installé la fontaine et fabriqué des composteurs. Les locataires ont apporté une touche d'originalité en délimitant les parcelles par des bordures en cailloux récupérés sur le terrain.

Les jardins sont loués en priorité aux résidents des logements sociaux qui trouvent dans ce petit coin de bonheur un excellent moyen d'évasion, de détente et de convivialité. Les locations d'un montant de 45 euros sont d'une durée d'un an. Chacun a pu prendre connaissance du règlement et signer une convention.

Pour Sylvie Roux, «permettre aux gens de sortir de leur appartement et de se rencontrer est déjà une réussite. Au-delà du jardinage, les jardins familiaux doivent jouer leur rôle de lien social, de mixité et de convivialité.»



Il reste à compléter l'aménagement par la mise en place d'une clôture, d'un portail et trouver des solutions pour ranger les outils : coffres ou cabanon, des solutions sont à l'étude. Un petit chalet devrait être récupéré pour offrir un lieu de convivialité. Une haie variétale en bordure de la départementale est en projet.

Des jardiniers satisfaits

Isabelle : *C'est une première pour moi. Je cherchais un petit coin à jardiner depuis longtemps.*

Grâce aux conseils de mes parents et de mes voisins, je peux dire que je ne me suis pas trop mal débrouillée. C'est une très bonne initiative.

Bernard : *Je suis très content et cela nous apporte une belle occupation. C'est un bon moyen d'évasion. On échange, on se donne des coups de main. Malgré un démarrage tardif, la récolte est excellente.*

Manon *récolte les haricots sur le jardin de ses parents (en vacances). Cela nous permet de sortir de l'appartement. C'est un lieu de détente, d'échanges et de rencontres. Quel bonheur de manger des légumes frais de notre production.*

Martine : *C'est mon premier jardin. Je vis en appartement et je passe tous les jours en rentrant de mon travail. On peut échanger, discuter, prendre des conseils. En sus de la convivialité, on peut déguster et apprécier avec satisfaction notre récolte. C'est une très bonne initiative, un coin très sympa. Il faudrait que l'on puisse se retrouver tous ensemble.*

Meriem : *J'habite Groisy depuis 20 ans. Ces jardins sont une très bonne idée. J'aime bien jardiner et faire profiter de ma production à d'autres personnes.*



Familles Rurales : une association au plus près des habitants de Groisy



Familles Rurales entend promouvoir un environnement qui soit favorable aux familles, en intégrant toutes les générations, et contribuer à l'animation et au développement local.

A Groisy, votre association Familles Rurales vous propose diverses activités : danse, couture, commande groupée de fioul... elle est aussi gestionnaire du centre de loisirs.

Un centre pour les enfants de 3 à 12 ans

Le centre de loisirs accueille, de 8h00 à 18h00, les enfants de 3 à 12 ans tout au long de l'année les mercredis et durant les vacances scolaires à l'exception, à ce jour, des périodes de Noël et du mois d'août.

Situé dans les locaux de l'école au niveau de la cantine scolaire, le centre peut recevoir jusqu'à 90 enfants par jour. Il permet ainsi à quelques 150 familles de bénéficier d'un accueil de qualité où les valeurs de Familles Rurales, socialisation, éveil et autonomie, sont déclinées avec enthousiasme.

De multiples activités

Sous la direction de Benjamin HARCOURT, une équipe d'animateurs diplômés et dynamiques propose aux enfants des activités variées et adaptées en fonction des tranches d'âge.

Eveil corporel, activités ludiques, culturelles, créatives, sportives sont autant de moyens mis en



oeuvre pour permettre à chaque enfant de se réaliser individuellement au sein d'une collectivité.

L'association agit en partenariat avec les trois autres centres de loisirs du Pays de Fillière, St Martin Bellevue, Villaz et Thorens, en coordonnant leurs actions en collaboration avec le service « enfance-jeunesse » de la CCPF.

Ainsi, une gestion centralisée des inscriptions a été mise en place pour permettre aux parents une simplification de leur démarche.

Ensuite l'association gère les volets administratif, managérial et financier que nécessite une telle organisation. Le concours financier de la CAF, de la CCPF et de

la Mairie, sont indispensables pour permettre aux bénévoles de mener à bien leur mission.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site de l'association pour en savoir plus :

www.famillesrurales.org/groisy

N'oubliez pas non plus notre assemblée générale du mois de mars pour soutenir vos bénévoles et pourquoi pas vous engager vous aussi !

Enfin, une grande enquête va être mise en ligne par la CCPF en septembre afin de sonder les besoins des parents et nous permettre d'ajuster au mieux l'offre actuelle (horaires, période...).



Annuaire des professionnels

Dans l'optique de créer un «annuaire des professionnels de la commune» (artisans, commerçants, services, etc...) et de le diffuser sur notre futur site internet, nous invitons l'ensemble des professionnels à se faire connaître en Mairie.

Merci de nous communiquer le nom de votre entreprise, le domaine d'activité et vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone, mail et site internet), par mail à mairie@groisy.org ou par téléphone au 04.50.68.00.01

A l'agenda...

OCTOBRE

- **Samedi 2 octobre** : Repas de l'Association Paroissiale - espace d'animation.
- **Samedi 22 octobre** : Soirée de l'Amicale des Sapeurs Pompiers - espace d'animation
- **Vendredi 28 octobre, à 20h** : Conférence de la Société d'Histoire - espace d'animation, salle Antigny.
- **Samedi 29 octobre** : Soirée repas du Football Club de la Fillière - espace d'animation.

NOVEMBRE

- **Samedi 5 et Dimanche 6 novembre** : bourse aux roues et aux skis de l'APE - dépose des articles le samedi après-midi et vente le dimanche - espace d'animation.
- **Mercredi 9 novembre** : Don du sang 15h30/19h - espace d'animation
- **Vendredi 11 novembre** : Cérémonie du 11 novembre -
- **Samedi 12 novembre** : Soirée rallye chrono Sport 74 - espace d'animation
- **Dimanche 20 novembre** : Marché du Terroir - espace d'animation. Association des produits des terroirs et artisanaux
- **Dimanche 27 novembre** : Thé dansant des Anciens d'AFN - espace d'animation.

DÉCEMBRE

- **Samedi 17 et Dimanche 18 décembre** : 3^{ème} Marché de Noël - Office du Tourisme du Pays de Fillière - espace d'animation

JANVIER 2012

- **Mercredi 4 janvier** : Don du sang 15h30/19h - espace d'animation
- **Vendredi 13 janvier, à 19h00** : Vœux de la Municipalité à la population - espace d'animation.
- **Dimanche 29 janvier** : repas des Aînés du CCAS - espace d'animation.



Etat civil du 1^{er} mai au 31 août 2011

NAISSANCES

Clément GUILMOTO,

92 Chemin de la Croix Blanche
14 mai à Metz-Tessy

Rose ZANNINI,

1506 route de Flagy
15 mai à Metz-Tessy

Nathan BOUCHET,

40 allée des Longeraies
29 mai à Metz-Tessy

Aya KANTAS

88 route du Parmelan
5 juin à Metz-Tessy

Alix JACCOUD,

648 route de l'Allée
17 juin à Annecy

Romane GEHIN

42 route de la Fruitière
22 juin à Metz-Tessy

Sélène BRETON

898 route des Aires
24 juin à Metz-Tessy

Robin DEMOLIS,

40 chemin Sous Flagy
29 juin à Metz-Tessy

Etienne MORAND,

40 allée des Longeraies
30 juin à Annecy

Adrien BERTHERAT,

448 allée du Chenevier
2 juillet à Metz-Tessy

Florence BURKHARD

CHAUMONTET,
473 chemin des Rosay
11 juillet à Metz-Tessy

Maxence KLEIN,

472 route du Chenay
14 juillet à Annecy

Antonin DELOCHE,

12 passage de chez Christin
15 août à Metz-Tessy

Anaé REMILLON,

1275 route de la Nérulaz
18 août à Metz-Tessy

Clémence LAMY,

70 chemin du Bois des
Pesses

18 août à Annecy

Quentin RICHARD,

230 chemin sur les
Molasses

25 août à Metz-Tessy

Alice DESPLANCHES,

240 rue de Boisy
27 août à Le Creusot

Kacie FOURNIER-

LANGLAIS,

315 route de Château
Froid

30 août à Metz-Tessy

MARIAGES

Mariages à Groisy

14 mai, **Viridiana THOBOR** et **Guillaume BAILLEUL**

9 juillet, **Katia RUSCHER** et **Pierre WENDLING**

9 juillet, **Laure GUILLON** et **Serge EMINET**

30 juillet, **Véronique SAUCEY** et **Samuel PACCARD**

6 août, **Alexandra DURET** et **Nicolas FRANCIOLI**

20 août, **Nathalie BOJIC** et **Laurent ROUGEAUX**

Mariages hors commune

4 juin à Vétraz-Monthoux, **Nathalie CERRET** et **Christophe CHAVANELLE**

DECES

23 mai à Metz-Tessy, **Renée VICAINÉ**, 97 ans

5 juin à Groisy, **Alice FIORINA, née DUCRUET**, 101 ans

11 juin à Cordelle (Loire), **Jean-Pierre**

FOURNIER-LANGLAIS, 65 ans

2 juillet à Saint-Jorioz, **Régis HENRY**, 66 ans

13 juillet à Groisy, **Louis ALLARY**, 90 ans

13 juillet à Metz-Tessy, **Bruno ESCOFFIER**, 54 ans

31 juillet à Groisy, **Lucienne CHABANNE, née ARDANUY**, 84 ans

23 août à Groisy, **Salomé CHAMBARD, née**

AMARAL DE ALBUQUERQUE, 28 ans

30 août à Groisy, **Tatiana DODE**, 16 ans



Mairie de Groisy

312, route du Chef-lieu
74570 - GROISY

Tél. : 04 50 68 00 01 - Fax : 04 50 68 48 38

Accueil : Lundi : 8h30 à 12h – 14h à 17h

Mardi et mercredi : 8h30 à 12h.

Judi : 8h30 à 12h – 14h à 17h.

Vendredi : 8h30 à 12h. Samedi : 8h30 à 11h30.

Service urbanisme : du **lundi au vendredi, de 8h30 à 12h**

mairie@groisy.org

Le Groisilien est une publication de la commune de Groisy - N°10 - Septembre 2011 - Directeur de publication : Henri Chaumontet - Conception & réalisation : Fcom (06 17 08 18 13) avec le concours de la Commission Communication - Photos : Mairie de Groisy, Bruno Botalla, Danielle Dabry, Fcom - Impression sur papier recyclé : Gutenberg/Meythet.